

## Compte rendu de la séance du Conseil administratif du jeudi 13 février 2020

C'est au collège Jean-Baptiste-Pellerin de Beauvais, sur invitation de madame le principal, madame Haffray, que s'est réuni, le jeudi 13 février 2020, sur convocation datée du 14 janvier dernier, le Conseil administratif de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de l'Oise, sous la présidence de madame Martine Fondeur.

Présents : Martine Fondeur (présidente), Ghyslaine Lasbleiz (vice-présidente), Françoise Ould (vice-présidente), Claudine Colin (trésorière), Francine Obry (secrétaire), Jean Chalvin (secrétaire adjoint), Annick Becquerelle, Michel Bettan, Claude Boulet, Gérard Joannes, Michèle Jovenaux, Brigitte Paque.

Absents excusés : Bernard Geisen (président d'honneur), Françoise Graux-Chini, Philippe Jamet, Jean-Marie Lelong, Jean-Paul Lesueur, Paula Lucas, Sophie Marteaux, Philippe Papet.

La séance s'est ouverte à 9h 30 par un mot de bienvenue de madame la présidente, qui a tenu à remercier les administrateurs d'avoir bravé les intempéries pour venir oeuvrer par leur participation active au rayonnement de l'association.

L'ordre du jour s'énonçait ainsi :

- Accueil et émargement
- Approbation du compte rendu du dernier Conseil administratif du 9 décembre dernier
- Bilan de la CRPA
- Bilan financier simplifié de l'exercice 2019
- Concours : organisation des jurys et récompenses
  - plaisir de dire
  - plaisir d'écrire
  - concours départementaux
- Compte rendu de la visite au lycée Amyot-d'Inville
- Préparation de l'A.G. du 8 avril 2020
- Organisation de la semaine de la maternelle
- Congrès de La Rochelle
- Sorties :
  - Chaalis, 18 juin 2020
  - Voyage au Portugal
- Dates à retenir (Bureau, C.A.)
- Questions diverses

### **Approbation du dernier Conseil administratif du 9 décembre 2019 :**

Après une rapide lecture, le compte rendu du Conseil administratif du 9 décembre dernier est approuvé par un vote à l'unanimité.

## **Bilan de la CRPA :**

Tout le monde a tenu à souligner combien cette traditionnelle cérémonie de remise des Palmes académiques le 18 janvier dernier au lycée Pierre-d'Ailly de Compiègne fut une réussite : les récipiendaires ont été honorés en présence de madame Moalic, DASEN adjointe, remplaçant madame Compagnon, DASEN, empêchée, de monsieur Crépin, ancien DASEN, de monsieur Jean-Pierre Polvent, président national de l'AMOPA, de membres de l'inspection académique et d'élus locaux et régionaux. La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère à la fois chaleureuse et solennelle. Les participants ont particulièrement apprécié le spectacle d'expression artistique qu'ont offert les lycéens spécialistes d'art et danse du lycée Jean-Monnet de Crépy-en-Valois sous la direction de leur professeur, monsieur Merle. Le Bureau a tenu à gratifier leur bel engagement d'un chèque de 250 euros, qu'ils utiliseront dans l'achat de costumes pour de futures représentations. La section de l'Oise de l'Amopa met ainsi en valeur, comme à l'accoutumée, le travail des collègues qui s'investissent et les prestations des élèves qui s'engagent. Les administrateurs présents remercient chaleureusement le proviseur du lycée pour son accueil. Tous les invités se sont également plu à féliciter les élèves du lycée hôtelier Charles-de-Gaulle de Compiègne pour la qualité du buffet qu'ils avaient préparé et qui clôturait la journée.

Le bilan financier de la CRPA s'énonce ainsi :

Recette : 440 euros : participation des récipiendaires  
Dépenses : 355,42 euros : champagne, jus de fruits, buffet, décoration florale, chocolat, fruits  
Excédent : 84,58 euros

## **Bilan financier simplifié 2019**

Claudine Colin, dans son rôle de trésorière, présente le bilan financier de l'année écoulée, tel qu'elle le soumettra à l'appréciation des adhérents lors de l'assemblée générale annuelle du 8 avril prochain. Il se caractérise par un bel équilibre et se lit comme suit :

Total des recettes sur l'exercice : 13 310 euros  
Total des dépenses sur l'exercice : 13 037,76 euros  
Excédent : 272,24 euros

Solde au 1er janvier 2019 : 11 606,37 euros  
Solde réel au 31 décembre 2019 : 11 878,61 euros  
Différence 2018/2019 : + 272,24 euros

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2020, qui sera présenté aux adhérents lors de l'A.G., s'inspire du même souci d'équilibre. Il s'établit sur une estimation de recettes comprenant l'argent reversé du National, les cotisations des sympathisants, le bénéfice probable récolté lors des manifestations et des sorties et un prélèvement logique sur la réserve, soit 3350 euros. Les dépenses sont consacrées à l'argent distribué sous forme de chèques-cadeaux aux élèves lors des concours et aux frais de fonctionnement, le tout pour un montant de 3350 euros.

L'association n'a pas pour dessein de thésauriser mais de valoriser les jeunes dans le cadre de l'Éducation nationale par la multiplicité d'actions qu'elle propose en direction des élèves de tous niveaux.

Michel Bettan propose de créer le poste de deux commissaires aux comptes qui vérifieraient les différentes pièces comptables. Il serait alors souhaitable que ces huissiers soient des adhérents de base et non des administrateurs. Il faudrait également qu'ils soient par leur expérience habilités à le faire. Cette question mérite réflexion, d'autant plus que notre trésorière, par sa rectitude et son sérieux, mérite toute notre confiance. Les bilans qu'elle a l'habitude de présenter se caractérisent

par une rigoureuse exactitude. Il faudrait voir dans la présence de ces deux commissaires un soutien plutôt qu'un contrôle.

### **Concours :**

#### **Plaisir d'écrire :**

(anciennement Défense et Illustration de la langue française)

Les productions écrites doivent nous parvenir avant le 20 février. La date limite d'envoi au National étant fixée au 19 mars, le jury se réunira à Beauvais le jeudi 12 mars à 14h30 chez une administratrice, madame Graux-Chini. Il sera composé de 9 membres : Bernard Geisen, Martine Fondeur, Françoise Graux-Chini, Ghyslaine Lasbleiz, Francine Obry, Claudine Colin, Annick Becquerelle, Michel Bettan, Brigitte Paque.

#### **Plaisir de dire :**

(concours d'éloquence pour les collégiens)

Sur les 115 sections de l'Amopa, la section de l'Oise fait partie de la petite dizaine qui a relayé cette proposition du National.

16 candidats s'exprimeront 3 minutes devant le public; ce sont des élèves du collège Henri-Baumont de Beauvais et du collège Pasteur de Noyon. La date de la prestation est fixée le 4 mars au collège Henri-Baumont de Beauvais de 14h à 16h30. Le jury sera composé de 5 (5 à 7) personnes : M. Crépin, ancien DASEN, Mme Haffray, principale du collège Pellerin de Beauvais, M. Geisen, président d'honneur de l'Amopa-Oise, Mme Tonnelier, enseignante en BTS à Crépy-en-Valois, une étudiante de Crépy. (en attente de réponse : M. Bachelier, président de l'Amoma-Oise, M. Loquet, conseiller départemental).

Deux salles seront mises à notre disposition pour le bon déroulement de l'épreuve. Trois prix seront distribués, de 80, 60 et 40 euros en chèques-cadeaux. Tous les élèves ayant pris part à l'épreuve obtiendront un diplôme.

L'élève qui sera désigné vainqueur départemental sera filmé par la suite pour la finale sur un sujet bien défini à l'avance dans l'établissement où il étudie. Deux administrateurs de l'Amopa-Oise seront présents lors de cet enregistrement.

#### **Concours départementaux :**

La remise des prix se fera le 3 juin à Clermont dans une grande salle du centre socio-culturel, prêtée gratuitement par la mairie.

Claudine Colin et Francine Obry se chargent de trouver un prestataire (prestigitateur, jongleur ou acrobate) pour un spectacle de cirque qui sera donné à l'issue de la remise des récompenses.

#### **Compte rendu de la visite au lycée Amyot-d'Inville**

M. Fondeur, J. Chalvin, F. Obry, G. Joannes, P. Papet se sont rendus à Senlis au lycée Amyot-d'Inville pour vérifier où en était le projet de graphisme « Équilibre-Déséquilibre » développé par une classe de BTS en brevet de métiers d'art. Les administrateurs présents ont pu juger du début des travaux et les candidats ont eu l'occasion de faire une première analyse de leur projet. Le 13 mars prochain, une commission se rendra de nouveau auprès d'eux, évaluera la fin des travaux et s'entretiendra avec chacun des étudiants sur son travail et son projet d'avenir professionnel. Quatre d'entre eux seront gratifiés de chèques-cadeaux. 1er prix et coup de cœur, chacun 80 euros, 2e prix : 60 euros, 3e prix : 40 euros, pour une somme totale de 260 euros. Tous les étudiants recevront un diplôme de participation.

## **Organisation de la semaine de la maternelle**

Aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour d'enseignants en maternelle.

## **Rallye de la Citoyenneté**

L'Amopa-Oise remettra une somme totale de 160 euros aux 8 élèves (et non plus 5, comme il était initialement prévu) participant à Saint-Maximin au rallye de la Citoyenneté. Mais à l'avenir, l'Amopa-Oise demande expressément à l'organisateur à être réellement investie dans l'organisation de l'épreuve, en ne voulant plus jouer le rôle d'un simple sponsor.

## **Réunion régionale à Arras**

Sur invitation du président national de l'Amopa, monsieur Jean-Pierre Polvent, Martine Fondeur (présidente) et Jean Chalvin (secrétaire adjoint) se sont rendus à Arras le 4 février dernier pour participer à une réunion régionale des sections des Hauts-de-France de l'Amopa. Cette réunion informelle, sans ordre du jour précis, a permis de mieux connaître les projets du Bureau national représenté ce jour-là par le président, la secrétaire générale et le trésorier mais aussi de procéder à un échange de vues avec les représentants des 4 autres départements composant la région des Hauts-de-France. La section de l'Oise a pu ainsi émettre l'idée d'organiser dans l'avenir une journée régionale de rencontre entre adhérents et sympathisants de l'Amopa.

À ce propos, l'idée est venue en cours de C.A. de proposer l'année prochaine aux Amopaliens de l'Oise un voyage de découverte (sur deux jours) d'un coin des Hauts-de-France, dans le Nord ou le Pas-de-Calais. Projet à mettre à l'étude en cours d'année.

## **Préparation de l'A.G. du 8 avril**

La convocation à l'assemblée générale départementale, qui se tiendra au lycée professionnel Amyot-d'Inville de Senlis le mercredi 8 avril prochain, va être envoyée sous peu, dans les délais requis, à tous les adhérents. Un planning précis sera fourni (avec une courte conférence de Philippe Papet sur l'abbé Gérard Amyot d'Inville et une visite des arènes de Senlis sous la conduite du même Philippe Papet). Le coût de la journée s'élève à 30 euros par personne.

Le Bureau se réunira le 6 mars pour la mise sous enveloppe des convocations à Crépy-en-Valois au lycée Jean-Monnet et le 26 mars à Cires-lès-Mello chez Francine Obry pour gérer les aspects pratiques d'une telle journée.

## **Congrès national à La Rochelle**

Martine Fondeur, Francine Obry et Gérard Joannes se rendront au Congrès national qui se tiendra cette année à La Rochelle les 16 et 17 mai. Les adhérents de l'Amopa-Oise qui comptent également s'y rendre sont priés de se faire connaître auprès de madame la présidente.

## **Sorties**

La sortie de printemps - samedi 18 juin - à l'abbaye de Chaalis est confirmée. Nous visiterons le musée Jacquemart-André et la roseraie dans les jardins de l'abbaye. Le déjeuner sera pris à l'auberge de Fontaine, à proximité de l'abbaye.

Le voyage au Portugal, du 6 au 13 octobre 2020, réunira, sur un circuit Porto-Lisbonne, 25 participants. Seuls 10 Amopaliens (dont 5 du C.A.) et 4 sympathisants feront partie de ce groupe.

Le projet d'une journée à Paris, où nous pourrions visiter l'Assemblée nationale et une exposition artistique est à l'étude. Chacun se rendrait individuellement dans la capitale en train.

### **Journée des Amopas picardes**

La date de la Journée des Amopas picardes, est confirmée. Ce sera le mercredi 30 septembre prochain. La manufacture de tapisserie étant fermée toute l'année pour travaux, c'est la broserie de Beauvais (qui fabrique des brosses à dents) que nous visiterons l'après-midi après une visite guidée, le matin, du musée des Beaux-Arts, le MUDO. Il s'agit maintenant de déterminer le restaurant où nous déjeunerons : il faut qu'il soit situé au centre-ville, accessible à pied du musée où nous aurons passé la matinée. Ghyslaine Lasbleiz, Claudine Colin et Francine Obry se chargent de trouver l'idée d'un petit cadeau-souvenir (brosse, savon, verre) pour les participants.

### **Dates à retenir**

Le prochain Conseil administratif est programmé dans l'après-midi du vendredi 12 juin prochain à Beauvais. Ce même jour, le matin, le Bureau se réunira pour mettre au point le bulletin d'informations n°6 et préparer la journée des Amopas picardes.

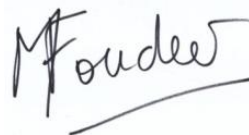
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h 30.

**Rédaction : Jean Chalvin, secrétaire adjoint**

**Édition : Francine Obry, secrétaire**

Ce compte rendu est publié, après avoir été vérifié par mesdames les Vice-présidentes et validé par madame la Présidente.

**Vu, la Présidente, Martine Fondeur**

A handwritten signature in black ink, reading "M Fondeur". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath the name.